

**COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DU
SAINT-
QUENTINOIS**

OBJET

**ADMINISTRATION
GENERALE -
Présentation du bilan
annuel 2019 de la Société
Isle Aventure.**

-=

**Rapporteur :
Mme la Présidente**

Date de convocation :
17/09/20

Date d'affichage :
17/09/20

Nombre de Conseillers
en exercice : 76

Quorum : 39

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 76

Nombre de Conseillers
votants : 75

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS**

Séance du 23 septembre 2020 à 18h00

en la salle des sports avenue Eric Jaulmes à 02100 ROUVROY.

Sont présent(e)s :

Mme Frédérique MACAREZ, M. Jérôme LECLERCQ, Mme Virginie ARDAENS, M. Jean-Marc WEBER, M. Michel BONO, Mme Agnès POTEL, M. Christian MOIRET, Mme Colette BLEROT, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Freddy GRZEZICZAK, M. Dominique FERNANDE, M. Stéphane LINIER, M. Philippe VIGNON, M. Luc COLLIER, M. Fabien BLONDEL, M. Christophe FRANCOIS, M. Alexis GRANDIN, M. Alain RACHESBOEUF, Mme Rose-Marie BUCEK, M. Jean-Marie GONDRY, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Damien SEBBE, M. Jean-Claude DUSANTER, M. Patrick JULIEN, M. Louis SAPHORES, M. Hugues DEMAREST, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Marie ACCART, M. Jean-Louis GASDON, M. Roland MORTELLI, M. Gérard FELBACQ, M. Arnaud PROIX, M. Thierry DEFRANCE, Mme Jocelyne DOGNA, M. Alain BRISON, M. Damien NICOLAS, M. Bernard DESTOMBES, Mme Francine GOMEL, M. Elie BOUTROY, M. Ghislain HENRION, M. Sébastien VAN HYFTE, M. Philippe LEMOINE, Mme Béatrice BERTEAUX, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Françoise JACOB, M. Karim SAÏDI, M. Michel MAGNIEZ, Mme Sylvie ROBERT, Mme Aïssata SOW, Mme Sandrine DIDIER, Mme Mélanie MASSOT, Mme Lise LARGILLIERE, M. Philippe CAMELLE, Mme Aïcha DRAOU, Mme Djamila MALLIARD, Mme Sylvie SAILLARD, M. Sébastien ANETTE, M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY, Mme Agnès MAUGER, M. Roger LURIN, M. Grégoire BONO, M. Denis LIESSE.

Mme Lydia BRIATTE suppléante de Mme Colette NOEL, M. Tony MARANDIN suppléant de M. Frédéric MAUDENS, Mme Edith FOUCART suppléante de M. Paul PREVOST.

Sont excusé(e)s représenté(e)s :

M. Xavier BERTRAND représenté(e) par Mme Frédérique MACAREZ, Mme Sylvette LEICHTNAM représenté(e) par Mme Mélanie MASSOT, M. Frédéric ALLIOT représenté(e) par M. Jean-Michel BERTONNET, M. Vincent SAVELLI représenté(e) par Mme Sylvie ROBERT, Mme Monique BRY représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Bernard DELAIRE représenté(e) par M. Alexis GRANDIN, Mme Najla BEHRI représenté(e) par M. Karim SAÏDI, M. Yves DARTUS représenté(e) par Mme Agnès POTEL, Mme Nathalie VITOUX représenté(e) par Mme Sylvie SAILLARD.

Absent(e)(s) :

Secrétaire de Séance : M. Louis SAPHORES

L'Agglomération du Saint-Quentinois a souhaité développer et diversifier l'offre d'animations au sein du parc d'Isle et créer un parcours acrobatique en hauteur.

Par une délibération en date du 21 septembre 2018, le conseil communautaire a adopté le principe d'une concession pour cette exploitation.

Cette animation (8 parcours avec plusieurs niveaux de difficulté) est exploitée aux risques et périls du délégataire, Isle Aventure.

La délégation est applicable et a pris effet en avril 2019. Elle est établie pour une durée de 8 ans, soit jusque fin mars 2027.

Conformément au code général des collectivités territoriales, il est présenté au conseil le bilan annuel 2019 de la société Isle Aventure, joint en annexe.

La Commission d'évaluation des politiques publiques et des services aux usagers ainsi que la Commission consultative des services publics locaux ont été consultées.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

- d'adopter le bilan de la saison 2019, produit par la Société Isle Aventure, délégataire de service public, en charge de l'exploitation du parcours acrobatique en hauteur du parc d'Isle.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 70 voix pour et 2 voix contre et 3 absentions adopte le rapport présenté.

Julien CALON ne prend pas part au vote (par vote présent ou par pouvoir).

Ont voté contre (par vote présent ou par pouvoir): Tony MARANDIN, Olivier TOURNAY

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir): Sébastien ANETTE, Sylvie SAILLARD, Nathalie VITOUX

Pour extrait conforme,



Frédérique MACAREZ
Présidente de la Communauté
d'Agglomération du Saint-Quentinois

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

002-200071892-20200923-50796-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30 septembre 2020

Publication : 30 septembre 2020

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation



Isle Aventure

18 Bld Léon Blum

02100 Saint Quentin

Rapport d'activité Saison 2019

1. Préambule:

L'agglomération du Saint-Quentinois a accordé à notre société Isle Aventure (IA) l'exploitation provisoire du parcours aventure à partir du 01 avril 2019 pour une durée de 8 ans soit jusqu'au 31 mars 2027. Cette exploitation est régie sous forme de concession.

Notre exercice comptable a été réalisé du 15/01/2019 au 31/03/2020. Le 15/01/2019 étant la date de création de notre entreprise.

2. Les faits marquants saison 2019:

1.1.1. Création des parcours :

La ligne de vie est de type « LV continue » afin d'écarter les risques de chute.

Le constructeur choisi est COUDOU.

Les parcours sont réalisés selon les recommandations et fiche technique de COUDOU.



Le parc est constitué de 8 parcours et de 110 ateliers.



- 2 parcours **vert très facile** pour les enfants : à partir de 6 ans et 1 m minimum jusque 1.45m (Filous & Suricate),
- 1 parcours **vert très facile** adulte accès à partir de 1.3 m (Initiation),
- 2 parcours **bleu facile** adulte accès à partir de 1.3m (Evasion & Jungle),
- 2 parcours **rouge difficile** adulte accès à partir de 1.45m (Grand défi & Explorateur),
- 1 parcours **noir très difficile adulte** accès à partir de 1.45m et 16 ans ou accompagné d'un adulte et avis d'opérateur (Expert).

En plus des parcours, nous avons à disposition 4 zones de briefing pour communiquer les consignes aux clients et faire ainsi le parcours test avant que le client s'engage sur les installations.



1.1.2. Lancement de l'activité et bilan de l'activité :

L'ouverture pour les clients était le 03 avril 2019.

Notre site se réfère principalement aux normes en vigueur, le retour d'expérience des autres parcs ainsi que les conseils du contrôleur technique. Nous avons également adhéré au SLA (Syndicat des Loisirs actifs).

Les parcours sont conçus de façon à respecter la norme NF EN 15567-1 au niveau de la construction ainsi que la norme NF EN 15567-2 pour son exploitation.

Notre offre : des Pass sont attribués en fonction de la taille et de l'âge et donnent accès aux différents parcours.

ISLE AVENTURE

8 parcours

Saut de tarzan

Parc de parcours acrobatiques en hauteur dès l'âge de 6 ans dans le Parc d'Isle

le parc d'isle

Pour les particuliers

En famille, entre amis, anniversaires, enterrements de vie de jeune fille/vie de garçon.

- Pas de limite de temps
- **Réservation sur site internet uniquement : www.isle-aventure.fr**
Il est vivement conseillé de réserver
- Paiement dans le Parc le jour J
- Jours et horaires ouverture : consulter notre site internet

Pour les groupes scolaires, centres aérés...

- Tarif sur devis
- Réservation auprès de Isle Aventure : contact@isle-aventure.fr

Entreprises

- Nous contacter pour l'organisation de vos séminaires et de vos activités team-building : contact@isle-aventure.fr
- Offre spéciale billetterie CE : nous consulter.

À chacun son PASS

TARIF INDIVIDUEL PARTICULIERS (TARIF GROUPES SUR DEVIS UNIQUEMENT)

PARCOURS	12€ PASS JUNIOR 1 + ou = 6 ans Entre 1m et 1,30m	15€ PASS JUNIOR 2 Entre 1,30m et 1,45m	17€ PASS ADO - 18 ans Supérieur ou égal à 1,45m	19€ PASS ADULTE 18 ans ou +
FILOUS	●	●		
SURICATE	●	●		
INITIATION		●	●	●
EVASION		●	●	●
JUNGLE		●	●	●
EXPLORATEUR			●	●
GRAND DEFI			●	●
EXTREME			●	●

+ 16 ans
ou accompagné d'un adulte et sur avis opérateur

● Très facile ● Facile ● Difficile ● Très difficile



www.isle-aventure.fr



ISLE AVENTURE dans le Parc d'Isle
Avenue Léo Lagrange - 02100 Saint Quentin
Contactez nous : **06 02 02 08 10**

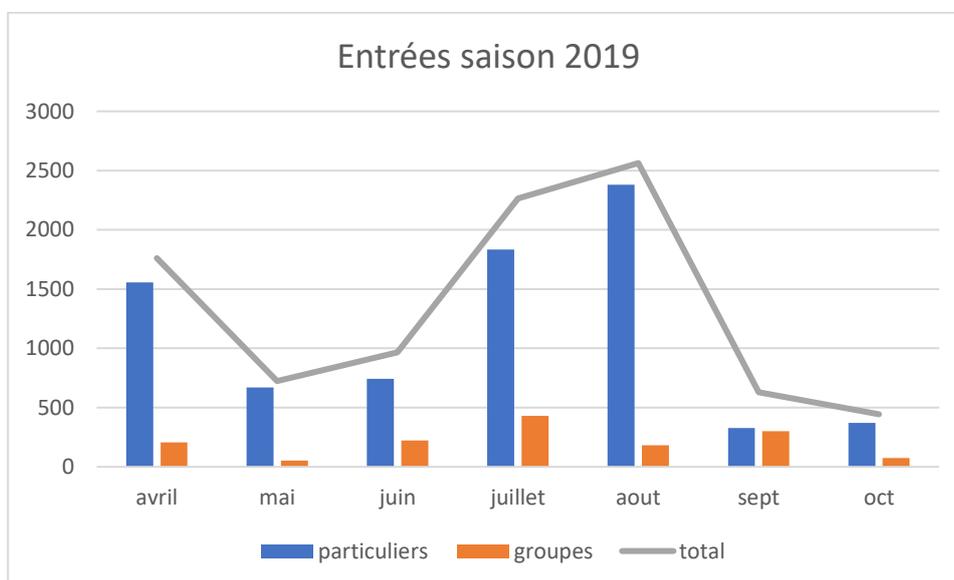


Ne pas jeter sur la voie publique.

SAS ISLE AVENTURE - 18 boulevard Léon Blum - 02100 Saint Quentin
SIRET (RCS Saint-Quentin) : 847 752 896 - APE 9329Z - Capital Social : 1.000€.
Imprimé par nos soins : Youkook 197 Rue du Grand Sainghin, 59262 Sainghin-en-Mélantois.

Répartition des entrées durant la saison :**entrées**

	<i>avril</i>	<i>mai</i>	<i>juin</i>	<i>juillet</i>	<i>aout</i>	<i>sept</i>	<i>oct</i>	
<i>particuliers</i>	1555	671	744	1835	2381	329	370	7885
<i>groupes</i>	207	52	223	430	182	301	74	1469
<i>total</i>	1762	723	967	2265	2563	630	444	9354



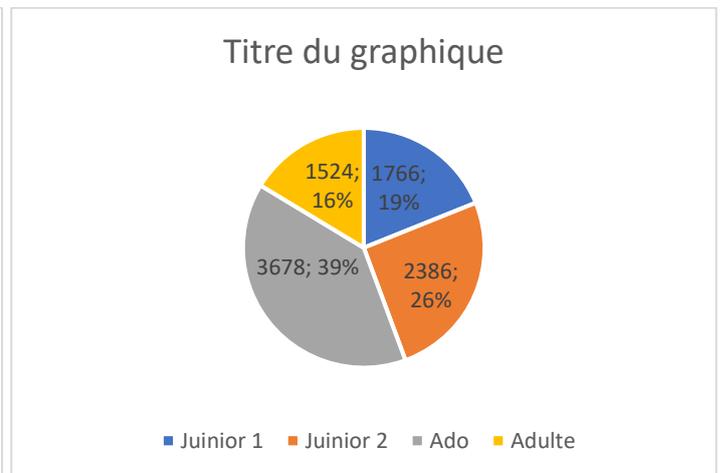
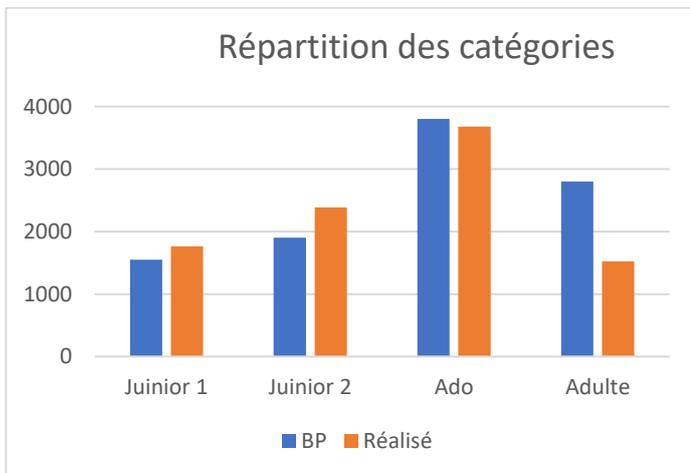
Le nombre de pratiquants est inférieur de 700 personnes par rapport au BP.

Cela est principalement dû au manque de communication et démarche commerciale durant l'hiver 2019.

De plus, les écoles publiques ont pour consigne de ne pas répondre aux sollicitations des prestataires « non validés » par les Inspections Académiques. Quant aux Centres Aérés, ils n'avaient pas intégré ce budget accrobranche et s'attendaient à la gratuité. Il est impératif que le segment « groupes » (= Ecoles, Centres aérés, Centres d'accueil) soit en très nette croissance en saison 2020 afin de passer en positif. Cela est déjà très compromis à la suite de la pandémie COVID19.

Répartition des entrées par catégorie :**répartition des catégories**

	<i>BP</i>	<i>Réalisé</i>	<i>écart</i>
<i>Juinior 1</i>	1550	1766	216
<i>Juinior 2</i>	1900	2386	486
<i>Ado</i>	3800	3678	-122
<i>Adulte</i>	2800	1524	-1276
	10050	9354	



Nous pouvons observer un manque de participation des adultes principalement sur le segment des particuliers. Le parc d'Isle a pour le moment une étiquette activité "enfants/ado".

Durant cette première saison, nous avons été malheureusement contraints de refuser de nombreux jeunes clients dont l'âge était inférieur à 6 ans, ce qui s'est avéré source de frustrations pour les familles concernées. Par ailleurs, ce point faible a généré une perte de clientèle puisque certaines familles composées d'enfants dont l'âge était inférieur et supérieur à 6 ans, ont préféré s'abstenir de toute activité à Isle Aventure faute pour Isle Aventure de pouvoir accueillir la famille dans son intégralité.

Nous restons intimement convaincus qu'il y a un manque sur ce segment malgré la présence des jeux mis à disposition.

La répartition géographique de nos clients :**Les particuliers :**

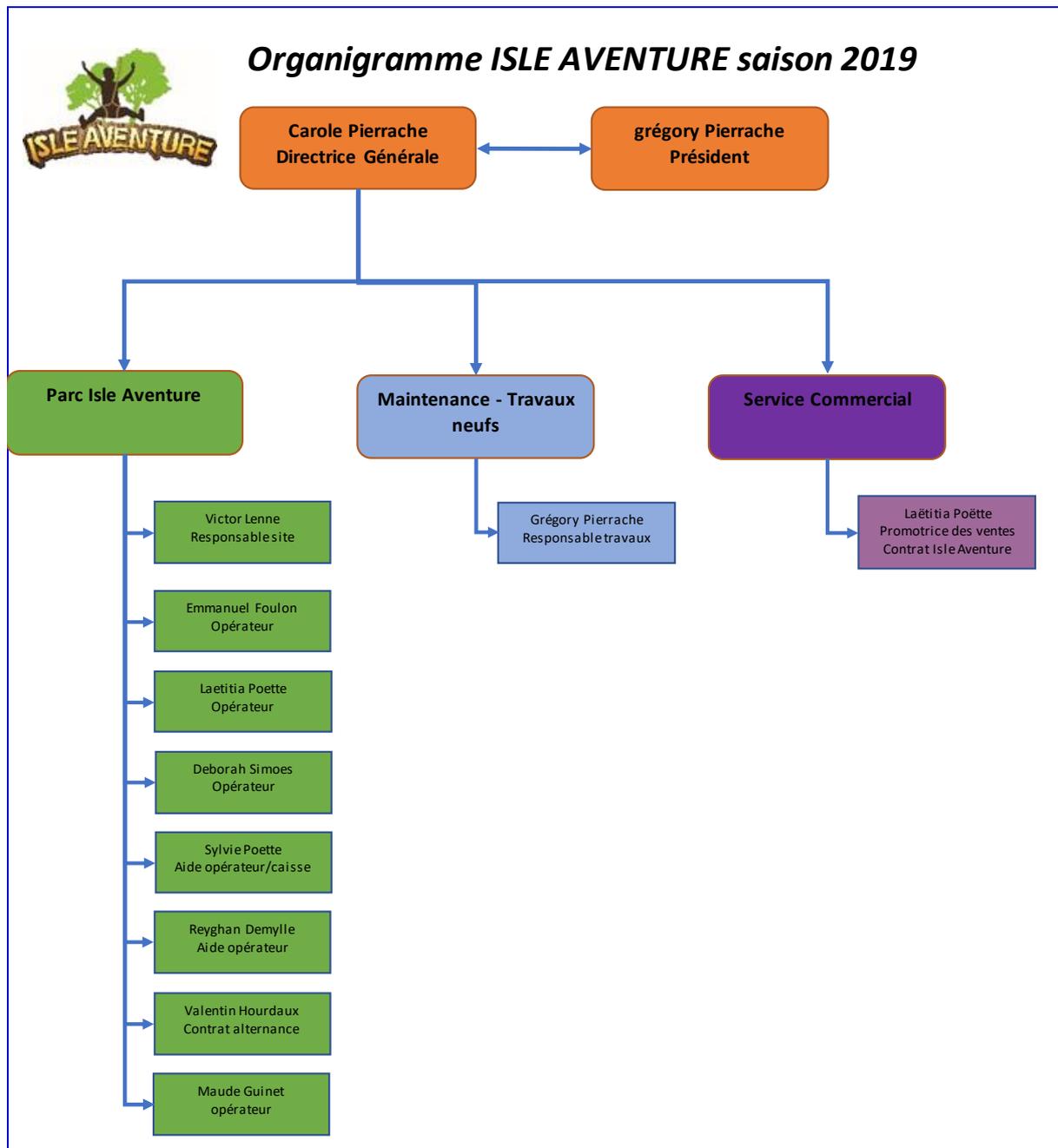
Il est difficile de d'effectuer une répartition n'ayant pas d'indicateur mesurable.

Toutefois, sur cette saison 2019, nous ressentons une clientèle de proximité, principalement Saint-Quentinoise.

Les groupes :

Association Multicité	associations	Saint-Quentin
AIDEQ	associations	Saint-Quentin
Association Enfance Loisirs	associations	Vendhuile
CE LU	CE	Jussy
COS DE LA VILLE DE SAINT QUENTIN	CE	Saint-Quentin
CSE MBK	CE	Rouvroy
CSE ALKOR	CE	Entin
CE AUCHAN	CE	Viry Noureuil
AMICALE CH SAINT QUENTIN	CE	Dallon
MAIRIE DE DALLON	CE	
Mairie de Tergnier	centres aérés	Tergnier
Mairie de Gauchy	centres aérés	Gauchy
VILLE DE SAINT QUENTIN	centres aérés	Saint-Quentin
Communauté d'Agglomération du Saint Quentinois	centres aérés	Saint-Quentin
Centre Social Saint-Martin	centres aérés	Saint-Quentin
VILLE DE LAON	centres aérés	Laon
IFAC NORD	centres aérés	Cambrai
ACCUEIL DE LOISIRS D'AUTREVILLE	centres aérés	Autreville
FAMILLES RURALES AULNOIS SOUS LAON	centres aérés	Aulnois sous Laon
MAIRIE DE MONTECOURT LIZEROLLES	centres aérés	Lizerolles
SAINT QUENTIN HANDBALL	clubs sportifs	Saint-Quentin
Coopérative Scolaire Ecole Les Torrents	ecoles	Bohain
Association Sportive Collège Jacques Prévert	ecoles	Flavy le Martel
Association Sportive Collège Paul Eluard	ecoles	Gauchy
Collège Louis Pasteur	ecoles	Noyon
ECOLE IMMACULEE CONCEPTION	ecoles	Tergnier
Association Sportive Collège et Lycée La Ramée	ecoles	Saint-Quentin
COLLEGE SAINT JEAN ET LA CROIX	ecoles	Saint-Quentin
Collège Sainte Colette	ecoles	Chauny
LYCEEE PUBLIC DE CHAUNY	ecoles	Chauny
COLLEGE MARTHE LEFEVRE	ecoles	Saint-Quentin
ENSEMBLE SCOLAIRE SAINT ANTOINE SAINTE SOPHIE	ecoles	Bohain
ITEP DE PERONNE ADSEA 80	IME	Peronne
Office de Tourisme et des Congrès du Saint-Quentinois	organisateur de sorties	Saint-Quentin

3. Organisation et personnel :



IA a nommé pour 2019 un responsable de site qui était opérateur et responsable de jour chez Cit Loisirs. L'avantage était de bénéficier de son expérience de 2 ans. Par ailleurs IA s'est efforcée également de recruter le personnel en local, en phase de recherche de travail ou réinsertion pour la majorité.

NB : Pour la saison 2020, IA va se restructurer et changera l'organisation du parc qui a été testée et validée en fin de saison en supprimant une personne en période de basse saison. Avec cette nouvelle réorganisation, le nombre d'heure sera ainsi diminué.

L'ensemble du personnel a suivi une formation à son poste ainsi qu'un accueil sécurité.

De plus :

- 4 personnes déjà avec le diplôme de CQP OPAH (diplôme opérateur),
- IA a organisé et financé la formation de 4 nouveaux CQP OPAH comprenant la formation PS1,
- 1 Personne qualifiée « travaux en hauteur »,
- 1 Personne qualifiée « contrôle des EPI ».

4. Matériel d'exploitation :

Afin d'assurer une prestation de qualité et en toute sécurité, IA a investi du matériel pour les clients :

- Des casques (qui ne sont pas obligatoires pour l'activité),
- Des gants (qui ne sont pas obligatoires pour l'activité),
- Des harnais avec longe et mousqueton,
- Des bracelets pour l'identification des PASS,
- Une golfette et un vélo pour assurer la surveillance et rapidité d'intervention,
- Etc.



Également pour les opérateurs :

- Des harnais opérateur, matériel cordiste et matériel de secours,
- Une tenue (tee-shirt, veste, chaussures),
- Une tenue de travail (EPI : gants, casque, veste, pantalon, veste chaude, chaussures de sécurité...).



Matériel divers :

- Caisse enregistreuse,
- Différentes armoires et étagères,
- Matériel informatique avec imprimante,
- Téléphone portable,
- Tout un ensemble d'outillage pour assurer la maintenance,
- Mise à disposition du parc via Cit Loisirs d'un véhicule type Kangoo,
- Mise à disposition d'un véhicule via Cit Loisirs d'un véhicule utilitaire pour la direction,
- Réfrigérateur pour la vente de boisson aux clients,
- Aménagement des containers pour rangement des harnais ainsi que tout le matériel,
- Stock matériel minimum pour assurer la maintenance,
- Echelle,
- Table, chaises,
- Etc.





5. Bilan financier :

CA saison 2019

	<i>BP</i>	<i>Réel</i>	<i>ecart</i>
<i>Particuliers</i>	86940	112862	25922
<i>groupes</i>	54405	21994	-32411
<i>snack</i>	1500	9038	7538
	142845	143894	1049

En ce qui concerne le bilan financier, IA est au 31 mars 2020 en déficit de 23000€.

Ce déficit s'explique principalement par :

- Nécessité d'investissement divers et qui ne sera plus imputé sur 2020,
- Nécessité d'exploiter avec une personne supplémentaire étant donné la complexité de l'étendue du parc et d'en assurer sa surveillance,
- Nous avons subi une météo très défavorable durant le mois de mai jusque mi-juin qui a occasionné une perte de CA d'environ 15k€,
- Manque de communication et action commerciale
- Le manque de groupe, déjà exposé au point 1.1.2.

Compte Prévisionnel d'exploitation

	BP année 2019	Réal
I/ RECETTES	142 845,00	143 894,00
produits parcours en hauteur	141 345,00	134 856,00
produits snack	1 500,00	9 038,00
II/ DEPENSES	157 000,00	167 326,00
Masse salariale	93 050,00	98 586,00
Indemnités primes	4 500,00	4 688,00
Eau Electricité	500,00	0,00
Assurance	2 500,00	2 058,00
Formation	3 500,00	662,00
Contrôle phyto et technique	4 000,00	3 500,00
Marketing	8 000,00	3 539,00
Frais de route	5 000,00	2 411,00
Frais de véhicule et amortissement	5 000,00	5 108,00
Taxe CFE	1 500,00	exonéré
Matières premières snack	750,00	5 102,00
Frais comptable	3 500,00	3 265,00
Maintenance	2 000,00	2 000,00
Concession parc	3 200,00	3 200,00
Divers (caisse, réservation,..)	10 000,00	24 079,00
Investissement Isle Aventure	10 000,00	9 128,00
résultat	-14 155,00	-23 432,00
Taux de marge	-0,099093423	-0,162842092

6. Plan d'action :

Le plan d'action a été exposé lors des réunions du 10 janvier 2020 ainsi que du 09 mars 2020 lors de réunions entre IA et la CASQ dont les axes principaux sont :

- IA se rapproche de l'académie au travers des circonscriptions afin d'initier une démarche « d'accréditation ». Également inviter le conseiller pédagogique à venir faire une visite des installations : attente retour actions de la CASQ pour mettre IA en contact avec les personnes les plus pertinentes.
- Le responsable du parc d'Isle va rappeler à son équipe de bien communiquer sur l'accrobranche lorsque les groupes réalisent une demande auprès du parc.
- La CASQ ainsi que le parc, communiqueront via les réseaux sociaux et autres, avant ouverture jusque minimum juin, voire fin de saison afin de promouvoir le délégataire : partage des publications FB de IA, LinkedIn etc.

- IA a lancé dès l'hiver 2020 une action commerciale sur les différents segments. Un accent est donné sur le tourisme d'affaires et sur les groupes (Mairie + Ecoles).
- A ce jour, les structures d'accueil pour le tourisme d'affaires sont un élément bloquant, il manque de grandes salles ainsi qu'une zone repas. IA cherche une solution.
- IA a besoin d'un réseau internet pour son système de caisse. Pour le moment, il n'y a pas de liaison entre la gare et le parc. IA louera une box 4G pour le moment.
- Limitation des dépenses sur les frais de déplacement et d'hébergement.